

Zeitschrift: Der Schweizer Familienforscher = Le généalogiste suisse
Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Familienforschung
Band: 5 (1938)
Heft: 9-10

Artikel: Les surnoms des familles neuchâtelaises [suite et fin]
Autor: Montandon, Léon
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-698192>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tion nach Lust und Laune angewandt wurde, aber eben doch vorherrschte. Wolvin, Wolfhart, Wolvene usw. gehörten dem Geschlecht der Welfen an (s. HBL unter Wolvene). Die Kinder eines Germenulf hiessen German(us) und Germana, diejenigen eines Teuto: Teuthad und Teutmar. Gotische Inschrift auf einem Stein: Für Hariwulf ritzte Hathuwulf, der Sohn des Haeruwulf, diese Runen.
(Fortsetzung folgt.)

Les surnoms des familles neuchâtelaises

par Léon Montandon (suite et fin)

Il est intéressant de constater que, bien après que le comté de Neuchâtel eut passé à la Réforme, des noms de saints furent encore donnés à des enfants au moment de leur baptême. L'église de Travers était dédiée autrefois à saint Côme et à saint Damien. Ces deux vocables se retrouvent encore bien plus tard dans la région, mais ce sont de simples noms de baptême, sans caractère religieux. Il en était de même du prénom Sulpy, diminutif de Sulpice, que portèrent plusieurs membres des familles *Petitpierre* et *Borel*, de Couvet. Cette dernière, aux représentants innombrables, tient une place considérable dans l'histoire de Couvet. On ne peut parler de ce village sans évoquer un des nombreux Borel qui pendant des siècles formèrent une partie importante de sa population. Venus de Neuchâtel, ils avaient conservé la qualité de bourgeois de cette ville, ce qui faisait d'eux une classe à part dans la population du Val-de-Travers. Et de ce fait, ils restèrent pendant longtemps groupés à Couvet même ou dans les environs immédiats. Il n'en est plus ainsi aujourd'hui.

Une famille si nombreuse s'est naturellement divisée en plusieurs branches. Les unes portent, ou ont porté, le nom de la ferme ancestrale, tels les *Borel du Brey*, les *Borel de Malmont*, de la *Roche*; les autres ont conservé le souvenir de l'aïeul et s'appellent encore *Borel-Jaquet* ou *Borel-Petit-Jaquet*. L'imagination populaire et la nécessité de distinguer des individus trop nombreux à porter

le même nom avaient enfanté d'autres surnoms qui, aujourd'hui, ne sont plus usités. Ils ont été remplacés par de nouvelles appellations, moqueuses parfois, d'un caractère trop personnel et trop éphémère pour intéresser le généalogiste. Ils n'en sont pas moins précieux pour l'amateur de folklore et de vieilles traditions, comme pour le philologue.

Vers 1730, un notaire de Couvet, Jean-Henri Borel, s'est rendu à Bitche en Lorraine. Il en est revenu quelque dix ans plus tard, avec une certaine fortune. Le retour de cet enfant de Couvet dut faire sensation au village, d'autant plus qu'il maniait beaucoup d'argent. On ne tarda pas à lui marquer de la déférence et d'ajouter à son nom celui du village où il s'était enrichi; il fut appelé *Borel de Bitche*. Les Covassons actuels ont sans doute perdu le souvenir de ce notaire et de son séjour en Lorraine. Ils ignorent Borel de Bitche. Mais dans la famille on se souvient, et l'un de ses membres, Jules, qui fut durant de longues années Consul général de Suisse en Belgique, obtint en 1921, du tribunal de Bruxelles, la reconnaissance officielle de son nom, Borel de Bitche. Ce surnom, qui ne devait avoir, semblait-il, qu'une durée passagère, obtenait ainsi consécration légale. Un mois plus tard, le roi des Belges, Albert I^{er}, concéda la noblesse à Jules Borel de Bitche.

La vallée de la Sagne était coupée transversalement jadis par la frontière séparant la seigneurie de Valangin du comté de Neuchâtel. Le village de la Sagne, à l'Est, se trouvait dans la première; celui des Ponts-de-Martel, à l'Ouest, dans le second. Cette dernière localité, de date plus récente, a vu sa population se former en grande partie de personnes venues de la Sagne. Dans le nombre se trouvaient, entre autres, des membres de la famille Perrenoud. Ils possédaient simultanément des terres aux Ponts-de-Martel et à la Sagne, puis, au cours des années, leurs descendants se cantonnèrent dans l'un ou dans l'autre de ces villages. Une partie d'entre eux continua à s'appeler Perrenoud, ou Pernod, tandis que diverses branches portent des noms différents, dont quelques-uns

ne rappellent que vaguement l'origine commune. En 1465 vivaient à la Sagne deux frères du nom de Jean *Perrenoud*. Afin de les distinguer plus nettement, l'un d'eux fut appelé Jeannin, et le nom de famille est donné parfois sous les expressions: Perrenoud autrement Comtesse. Pourquoi ce complément de Comtesse, sinon parce que la mère de ces deux frères s'appelait sans doute ainsi. Cela permettait d'éviter la confusion avec d'autres Perrenoud, vivant alors à la Sagne. Jeannin eut plusieurs fils, notamment Guillaume, dont la descendance a repris le nom de l'ancêtre maternel. Délaisant celui de Perrenoud, elle s'est fait appeler *Comtesse*.

Cette survivance du nom de la femme, ou de la mère, n'est pas un phénomène unique, spécial à la famille Perrenoud. Il s'est produit, généralement au XVI^e siècle, dans bien d'autres milieux, non seulement dans le pays de Neuchâtel, mais aussi ailleurs. Il a eu pour conséquence de substituer le nom de la femme à celui du mari. Et qui voudrait s'étonner de cette suprématie féminine en trouvera facilement l'explication.

A une époque où nos ancêtres avaient pour principale, sinon unique occupation, la culture de la terre, ce qui importait c'était le domaine plus que les personnes. La ferme prenait le nom de la famille qui l'habitait, souvent pendant plusieurs générations. Que les occupants vinssent à changer, la ferme restait qualifiée pour les voisins comme si aucun changement n'était survenu. Aussi, lorsqu'un jeune homme, après avoir pris femme dans une famille possédant un beau domaine, bien assis, élisait domicile dans la ferme où son épouse était née, était-il peu à peu assimilé à sa nouvelle famille. De son vivant toutefois, les notaires et autres scribes chargés de la rédaction d'actes officiels n'hésitaient pas sur le nom à lui donner. Mais, après une génération ou deux, le doute surgissait. Il n'est pas rare de trouver une même personne inscrite sous deux noms séparés par un *alias*, ou *autrement dit*, jusqu'au moment où l'un des deux a prédominé.

Il est permis de supposer qu'il n'en a pas été autrement dans le cas particulier. Jean Perrenoud et son frère Jeannin, élevés

dans la ferme de leur mère, qui devait s'appeler Comtesse, ont porté le nom de *Perrenoud alias Comtesse*. Le second a obtenu la ferme familiale dans un partage. Il y a vécu avec ses fils et continué d'exploiter le domaine. On savait dans la vallée qu'il habitait chez Comtesse, et cette appellation a prévalu. Les enfants de Jeannin étaient encore des Perrenoud-Comtesse, mais ses petits-enfants ne furent plus connus que sous le nom de Comtesse.

On affectionnait dans la famille le prénom Jean. Le frère de Jeannin s'appelait ainsi; il eut deux fils qui furent baptisés Jean. Il est à présumer que ces deux frères Jean Perrenoud n'avaient pas la même mère. L'un de ces Jean, sans doute parce qu'il était l'aîné ou de très grande taille, fut qualifié Grand Jean. Ce surnom resta à ses descendants, qui sont connus généralement sous le nom de Grandjean; mais à l'état civil ils sont inscrits sous *Grandjean-Perrenoud-Comtesse*. L'appellation du XV^e siècle a ainsi subsisté dans la famille, qui conserve le souvenir du couple primitif dont elle est issue: Perrenoud-Comtesse.

Le second des Jean, le cadet probablement, a fait également souche. Mais ses fils déjà ne portent plus son nom. Ils ne sont pas des Perrenoud ni des Perrenoud-Comtesse et encore moins des Jean-Perrenoud-Comtesse; ils sont appelés *Peter-Comtesse*.

D'où provient cette substitution de Peter à Perrenoud, et comment l'expliquer? La chose n'est pas aisée, et nous en sommes réduits aux suppositions. Il est probable qu'ici, comme nous l'avons vu pour les Comtesse, c'est le nom d'une femme qui intervient. Mais quelle femme? Jean Perrenoud, frère de Grand Jean, avait pour femme une nommée Perrenon dont on ignore la famille. Il n'est pas impossible que celle-ci s'appelait Peter, mais la survivance de ce nom qui pourrait s'expliquer si Jean avait pris domicile dans la ferme des Peter, ne peut être invoquée ici. On ne trouve pas trace de famille Peter dans la vallée des Ponts à cette époque. Une autre hypothèse est permise. Nous avons émis tout à l'heure la supposition que les deux frères Jean Perrenoud

n'étaient pas nés de la même mère. La mère de celui que nous croyons être le cadet pouvait porter le nom de Peter, et celui-ci aurait été repris par ses petits-enfants qui sont désignés sous l'expression Peter-Comtesse.

Nous donnons cette explication sous toutes réserves. Quelle qu'en soit la valeur, il n'en reste pas moins que d'une branche des Perrenoud de la Sagne sont sorties trois nouvelles appellations patronymiques: Comtesse, Grandjean Perrenoud-Comtesse et Peter-Comtesse.

La maison ancestrale de la tribu des Perrenoud était à Marmoud, un hameau proche de la Sagne. C'est de là que se dispersèrent les diverses branches de la famille. Dans l'une de celles dont nous n'avons pas parlé, un nouveau nom composé s'est formé, au XVI^e siècle. Parmi les paysans de la Sagne à cette époque, il y avait un Pierre Perrenoud qui, à notre connaissance, n'appartenait pas au groupe allié Comtesse. Il laissa un fils, Jean, et plusieurs petits-enfants, dont l'un, Guillaume, dut, sans doute à cause de sa taille exceptionnelle, d'être appelé Grand Guillaume. Ce sobriquet ne devait plus le quitter; il passa à ses descendants et subsiste encore aujourd'hui dans la famille *Grand-Guillaume-Perrenoud*.

Ces quelques exemples, auxquels nous nous sommes particulièrement arrêtés, ne doivent pas être considérés comme les seuls types de surnoms neuchâtelois. Il n'y a pas, dans notre canton, que des familles Droz, Borel ou Perrenoud. La variété en est plus grande, dont les surnoms mériteraient également une étude approfondie. Beaucoup de ceux-ci s'expliquent d'eux-mêmes, comme, par exemple: *Calame des Roches* ou *Calame des Sagnes*; *Dubois dit Bon Claude*, *Dubois dit Cosandier*; *Ducommun dit Boudry* ou *Ducommun dit Lallemand*. On comprend fort bien qu'une famille Favre, venue des Bulles en Franche-Comté, porte le nom de *Favre-Bulle* pour la distinguer des autres Favre neuchâtelois. Une famille Mélanjoie, venue probablement de Savoie ou du Pays de

Vaud au Locle, au début du XVI^e siècle, a été appelée *Mélanjoie dit Savoie*. On expliquera aisément la formation de noms tels que *Jacot des Combes*, *Huguenin-Elie*, *Huguenin-Vuillemin*, *Huguenin-Richard*, mais la raison qui a donné à la famille Dumont, du Locle, le sobriquet dit *Voitel*, nous échappe. De même, la famille Leuba, de Buttes, qui connaissait jadis une abondance de surnoms, a conservé ceux de *Galland*, *Bastillon*, *Timet*, *Prince*, *Bastian*, *Béchet*, dont plusieurs demandent une explication.

Pourquoi, demandera-t-on, avons-nous dans le canton des *Delachaux-dit-Gay* et des *Lambelet-du-Gay*? Il y avait autrefois aux Verrières des *Lambelet-Bédouin*, bien que, sans doute, aucun membre de cette famille n'ait eu affaire avec des Arabes. Mais nous avons encore des *Ducommun-dit-Tinnon* et des *Ducommun-dit-Verron*, ainsi que des *Tissot-dit-Sanfin*, à côté de beaucoup d'autres surnoms, qui mériteraient aussi de retenir notre attention et solliciteraient une étude approfondie.

La liste des patronymes neuchâtelois est loin d'être épuisée; celle des surnoms est encore plus variée. Elle s'enrichit constamment de sobriquets nouveaux, pittoresques ou moqueurs, qui ne sont, toutefois, pas d'un grand secours pour le généalogiste. Les surnoms héréditaires, par contre, qui sont devenus partie intégrante de patronymes composés, peuvent être des fils conducteurs appréciés dans l'établissement d'un tableau généalogique.

Die Jahrbücher der Innerschweiz

Von P. Rudolf Henggeler O. S. B. (Fortsetzung)

Kanton Unterwalden (Nidwalden)

Beckenried, gehörte bis 1638 zu Buochs. JB aus dem 19. Jahrh.

Buochs (1157). 1798 alles verbrannt. JB aus dem 19. Jahrh.

Dallenwil, bis 1923 bei Stans.

Emmetten, bis 1615 bei Beckenried. 1568 durch Pfarrer H. Räber. Pergament
53×35 cm. 51 S. Pfarrarchiv.

Ennetbürgen, bis 1881 bei Buochs.

Hergiswil, bis 1621 bei Stans. 1831 durch Pfarrer J. M. Obersteg. Pfarrarchiv.